

Reprise le 11 mai sans dépistage systématique, sans masque et sans médecine de prévention, pour le SNFOLC, c'est non !

16 avril : 18 000 décès et 107 000 cas à rapporter au coronavirus et à la pandémie mondiale. Et le bilan sanitaire s'aggrave de jour en jour. Ainsi, le lundi 13 avril, le Ministre Véran de la santé, dans un communiqué écrivait : *« L'impact de l'épidémie est majeur et la France se situe actuellement dans une phase de « haut plateau ». Le Ministère des Solidarités et de la Santé rappelle qu'il est impératif de respecter les mesures barrières, les mesures de distanciation physique et sociale et les mesures de confinement. Continuons à rester vigilants, mobilisés et prudents. »* Mais à la surprise générale, à 20 heures, le Président Macron annonçait la reprise des cours à partir du 11 mai, avant même la réouverture des restaurants, bars, cinémas et autres lieux publics...

L'Éducation nationale transformée en garderie pour remettre les salariés au travail

Pour le SNFOLC et sa fédération nationale, il ne fait aucun doute que la décision de reprendre le 11 mai répond à une injonction du patronat. Le MEDEF n'a d'ailleurs pas tardé à exprimer sa satisfaction par la voix de son porte-parole qui a déclaré le lendemain : *« Cela permet aux entreprises de bien préparer la reprise, et aux enfants de retrouver le chemin de l'école ».*

Reprendre le 11 mai à ses risques et périls

Au plan national comme au plan local, l'administration refuse de répondre aux revendications légitimes des personnels.

■ **Matériel de protection** : concernant les masques, le ministre dit *« Le fait d'avoir un masque fait partie des choses possibles »*. Au plan local, les recteurs, qui, étant employeurs et devant pourtant garantir la sécurité et la santé au travail, se réfugient derrière l'attente d'un cadrage national plus précis, et n'organisent pas l'acheminement de ce matériel en direction des établissements.

■ **Dépistage systématique des personnels et des élèves** : pourtant recommandé pour l'ensemble des pays par l'OMS depuis le 16 mars (on se souvient du *« Nous avons un message simple pour tous les pays : testez, testez, testez. »*), ministre et recteurs bottent en touche, malgré l'avis porté par la FNEC-FP FO et la FSU en CHSCT ministériel demandant le dépistage comme préalable à la reprise.

■ **Droit de retrait** : les recteurs, se vantant de garantir les meilleures conditions possibles en terme de protection de la santé des élèves et des personnels (sans expliciter les moyens qu'ils mettent en face), considèrent dès à présent comme injustifié tout recours au droit de retrait.

Une reprise à marche forcée et la peur au ventre pour des centaines de milliers d'agents

Dans un CHSCT académique, le médecin de prévention a informé qu'en une semaine, il avait été destinataire de 800 mails de personnels. L'inquiétude de reprendre, avec le risque de contracter soi-même le Coronavirus et de le ramener dans son foyer familial est, sans surprise, largement majoritaire.

À l'image d'autres salariés (grève chez Amazon, à Auchan etc.), les personnels des lycées et collèges s'organisent et cherchent à constituer une force pour ne pas mettre leur vie en péril. Par exemple, dans les Pyrénées-Atlantiques, 48 personnels du collège des Lavandières de Bizanos se sont réunis en heure syndicale dématérialisée le 15 avril. Ils *« exigent avant toute reprise de l'activité des tests sérologiques [...] pour tous les personnels et les élèves, conformément à l'avis du CHSCT ministériel du 3 avril, la désinfection préalable puis quotidienne des écoles, services et établissements scolaires, des matériels de protection [...] en quantité suffisante. »*

Le SNFOLC, avec sa fédération nationale, appelle les personnels

- ▶ à se regrouper (en visio ou autre),
- ▶ à adopter des motions d'établissements, avec le soutien de leurs syndicats, pour s'adresser au ministre pour lui dire : *« pas de reprise sans que les mesures de protection soient garanties ! »*
- ▶ à reprendre le vœu du CHS ministériel.

La FNEC FP-FO invite les personnels à s'appuyer sur l'avis du CHSCT ministériel du 3 avril qui demande le dépistage systématique des élèves et des personnels avant toute reprise. Lors du CHSCT ministériel du 3 avril, la FNEC FP-FO a déposé l'avis suivant : *« Afin d'endiguer l'épidémie, pour assurer la sécurité et protéger la santé de tous les personnels, le CHSCTM exige la mise en place du dépistage systématique comme le préconise l'OMS, à commencer par celui des personnels ayant des symptômes et ceux ayant été en contact avec des personnes infectées, de tous les personnels travaillant dans les pôles d'accueil des enfants de soignants ou ceux s'étant rendu sur leur lieu de travail ces trois dernières semaines, ainsi que de tous les personnels à risque. Le CHSCT M demande un dépistage généralisé aux personnels et aux élèves comme préalable à toute reprise d'activité. »*
Pour : FO, FSU Abstention : UNSA

LA FNEC-FP FO A DÉPOSÉ UN PRÉAVIS DE GRÈVE PROTÉGÉANT LES PERSONNELS QUI DÉCIDERAIENT DE NE PAS REPRENDRE LE TRAVAIL À PARTIR DU 11 MAI.